

Avis voté en plénière du 28 mai 2019

## L'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle

## Déclaration du groupe de l'Agriculture

Le groupe salue la qualité du rapport, notamment dans sa partie historique ; ce texte mérite d'être largement diffusé.

Nous retiendrons que, par son approche bienveillante, l'éducation populaire reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser, de se développer, et ceci à n'importe quel âge de la vie. Il a été beaucoup question, lors des auditions et des débats en section, d'émancipation individuelle, de lien social ou encore de dynamique territoriale.

Toutes ces thématiques rejoignent les préoccupations de la Profession agricole. L'exercice du métier d'agriculture amène souvent à travailler seul sur des territoires isolés. Nous vous rejoignons donc sur votre première demande d'une réponse politique ambitieuse au sentiment d'abandon et de relégation des habitants de tous les territoires et ceci, en particulier au lendemain du scrutin aux élections européennes.

Le groupe ne peut cependant approuver toutes les préconisations que présente cet avis. Nous estimons en effet que certaines d'entre elles traduisent une vision exclusive de l'éducation au bénéfice de l'éducation populaire sans tenir compte des autres formes d'éducation qui visent aux mêmes objectifs et qui y réussissent.

La profession agricole a mis en place, depuis très longtemps, des outils qui ont pour objectif premier de donner aux agriculteurs les moyens d'exercer leur métier et de prendre des responsabilités. Pour atteindre cet objectif, il faut assurer des formations, créer du lien, faciliter l'organisation du travail, informer sur toutes les innovations, ouvrir les territoires. Le syndicalisme agricole, les chambres d'agriculture, les organismes de formation agricole, les coopératives, les caisses de mutualité sociale agricole, toutes ces structures ont en leur sein une dimension d'éducation tout à fait essentielle pour notre secteur.

Ainsi, par exemple, l'IFOCAP, institut de formation agricole, a été mis en place dans les années 50 pour assurer la formation continue des responsables professionnels. Les trois idées maîtresses sont de favoriser la rencontre entre l'expérience et le savoir, développer la responsabilité personnelle et communautaire, aller au-delà de son seul enrichissement intellectuel.

Aujourd'hui, l'Institut fonctionne toujours en respectant la mission qui lui a été assignée au départ : aider les agriculteurs et leurs salariés, par la formation individuelle et collective, à mieux comprendre leur environnement et renforcer leur capacité d'analyse.

Il faut aussi souligner la performance de l'enseignement agricole qui, comme le préconise l'avis, a su relever le défi de l'éducation, de l'ouverture, de l'accueil de publics nouveaux, de l'inscription dans le territoire, de l'animation locale et enfin de l'éducation populaire en donnant à chacun la capacité à s'exprimer, à être entendu et à participer au débat.

Et finalement, il se peut bien, comme l'ont souligné les rapporteurs, que nous fassions de l'éducation populaire sans le savoir ! Le groupe a voté pour.